

SUEZ RV ALVEOL

COMMISSION RIVERAINS

ISDND ALVÉOL – BELLAC (87)

09 septembre 2022



Sommaire

1 - Cadre général et actualités

- La DSP
- SUEZ RV Alvéol
- Synoptique du site

2 - Cadre réglementaire

- Références réglementaires
- Suivis réglementaires et parties prenantes

3 - Bilan activité

- ISDND – Tonnages
- ISDND – Contrôle et admission
- ISDND – Incidents d'exploitation

4 - Faits marquants

5 - Gestion des effluents : BIOGAZ

- Fonctionnement

6 - Gestion des effluents : LIXIVIATS

- Dispositif de collecte/stockage
- Données
- Exploitation bioréacteur

7 - Suivi et contrôles

- Surveillance environnementale – Points de contrôle
- Surveillance environnementale – Eaux
- Surveillance environnementale – Bilan émissions olfactives 2020
- Surveillance environnementale - Biodiversité

8 - Travaux

9 - Travaux prévisionnel

10 - Défrichage



1. Cadre général et actualités

09 septembre
2022

1. Cadre général – La DSP



- La DSP = Délégation de Services Publique pour la gestion et l'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux « Alvéol »
 - Le SYDED reste propriétaire du site – SUEZ RV Alvéol exploite à 100% l'activité stockage
 - Durée : 9 ans et 3 mois à compter du 01 janvier 2020
 - Objectifs : porter de nouveaux investissements sur le site et mettre en œuvre un ensemble de solutions permettant d'améliorer l'impact environnemental de l'installation

- Actions SUEZ depuis 2020 :
 - Réaménagement de l'unité de traitement des lixiviats afin de répondre aux critères de l'Autorisation Préfectorale pour réduire les rejets aqueux vers le milieu naturel,
 - Mise en place d'un procédé de valorisation de plus 75 % du biogaz produit sur le site avec une amélioration du niveau de performance des installations de traitement des lixiviats grâce aux technologies retenues,
 - Evolution de l'exploitation de la zone de stockage vers une exploitation en mode bioréacteur (ouverture de l'alvéole en janvier 2021).

1. Cadre général – SUEZ RV Alvéol

☐ SUEZ RV Alvéol : société dédiée à l'exploitation du site Alvéol

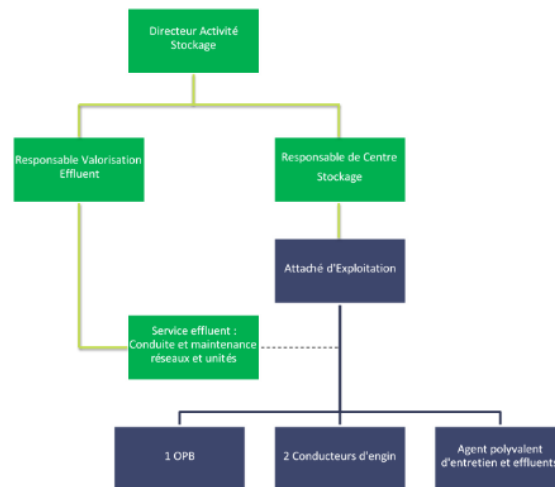
Bénéficiant de l'expertise du groupe SUEZ en matière d'exploitation d'ISDND, SUEZ RV Alvéol souhaite dans le cadre de la Délégation de Services Publique que lui a confiée le SYDED :

- Mettre en place les savoir-faire et techniques disponibles,
- Faire évoluer en continu les pratiques de gestion de sites de stockage en fonction de l'état de l'art et de la réglementation
- Garantir l'intégration du site dans son environnement.

☐ Vos interlocuteurs :

- ❖ André-Louis Brenier : Directeur activité stockage
- ❖ Cassandra Chéré : Responsable centres 23/79/86/87
- ❖ Raphaël Poirier : Responsable site Alvéol

☐ SUEZ RV Alvéol : une astreinte locale H24 7/7 + **numéro vert 0800 813 913**
Joignable sur site aux horaires de bureau et Numéro Vert H24 7j/7



1. Cadre général – SUEZ RV Alvéol

☐ SUEZ RV Alvéol : moyens humains

- ❖ SUEZ RV Alvéol emploie 5 salariés sur le site Alvéol
- ❖ + 1 responsable de centres
- ❖ + fonctions support (travaux, effluents, environnement,...)

En 2020 = constitution de l'équipe (reprise personnel Véolia (x2), 3 embauches)

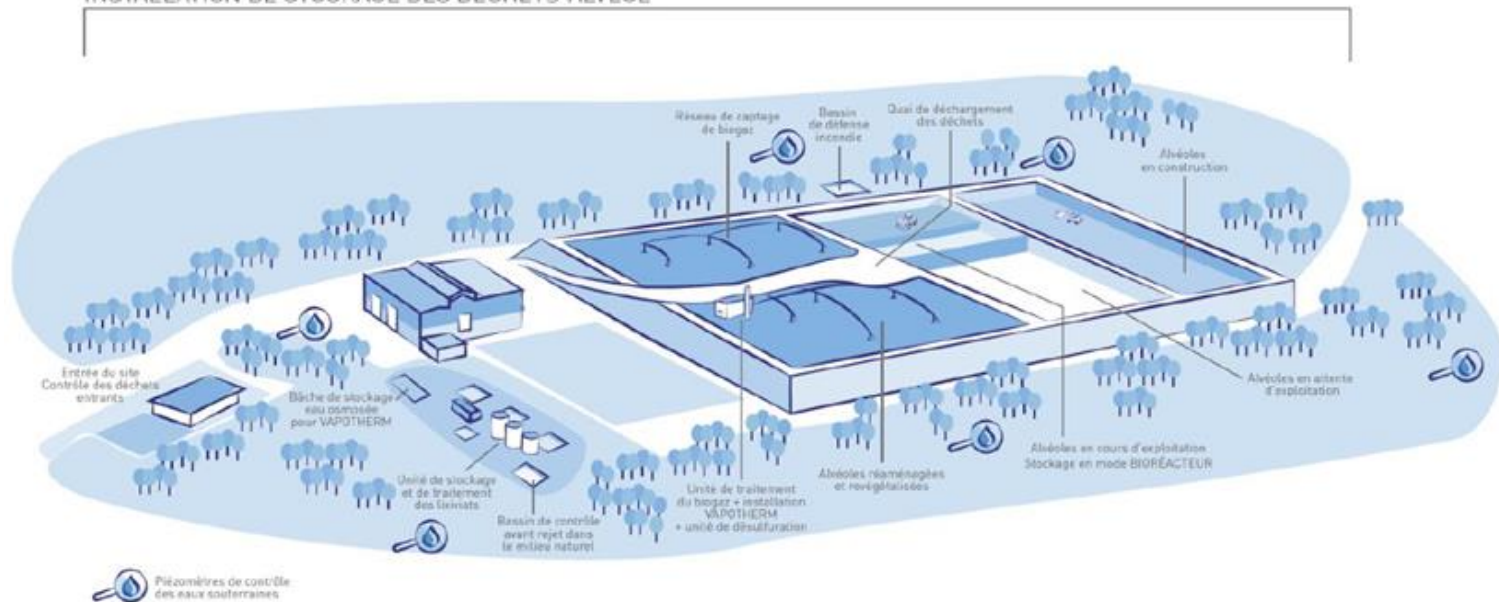
Formation du personnel : Caces, habilitation, SST,
Exercices de situation d'urgence, (déversement, radio activité, incendie....)

☐ SUEZ RV Alvéol : moyens matériels

- ❖ 1 compacteur à déchet et 1 chargeur à chenille pour l'exploitation de la zone d'exploitation
- ❖ 2 VL de service (déplacements sur site, astreinte)
- ❖ 1 citerne
- ❖ 1 télescopique

1. Cadre général - Synoptique du site Alvéol

INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS ALVÉOL



L'activité du site a démarré le 05 mars 2009. C'est aujourd'hui le stockage dans le second casier qui est en cours depuis 2017.

2. Cadre réglementaire

2. Références réglementaires

- ❑ Arrêté Préfectoral du 15 mars 2006
- ❑ Arrêté Préfectoral du 26 juillet 2016 (en lien avec disposition de l'AM de fév2016 et complétant l'AP initial du 15 mars 2006)
- ❑ Arrêté Préfectoral complémentaire du 25 juillet 2019 prolongeant la durée d'exploitation de 10 années.
 - 80 000 tonnes à 60 000 tonnes annuelles
- ❑ Arrêté Préfectoral complémentaire du 24 décembre 2019
 - Transfert d'exploitation à la société Suez RV Alvéol
- ❑ Arrêté Préfectoral complémentaire du 06 juillet 2020
 - Dispositions concernant la mise en service du vapo therm et l'exploitation en mode bioréacteur
 - Intégration des prescriptions de l'AM du 15/02/2016 relatives :
 - aux rejets atmosphériques (seuil en SO₂ si flux supérieur à 25 kg/h)
 - aux rejets d'effluents aqueux au milieu naturel (RSDE)
- ❑ Arrêté Préfectoral portant renouvellement de la CSS le 01 octobre 2020
- ❑ Arrêté Préfectoral complétant et modifiant l'AP du 26 juillet 2016
 - Aménagement du dispositif de drainage de fond par un système équivalent moins consommateurs de ressources naturelles
 - Intégration des métaux sur la qualité des rejets atmosphériques

2. Suivis réglementaires et parties prenantes

☐ Visites DREAL

- 3 inspections en 2020
- 2 inspections en 2021
- 1 inspection lors du 1 semestre 2022

☐ Visites du site par les Parties Prenantes

- 4 visites en 2020
- 6 visites en 2021
- 2 visites lors du 1 semestre 2022



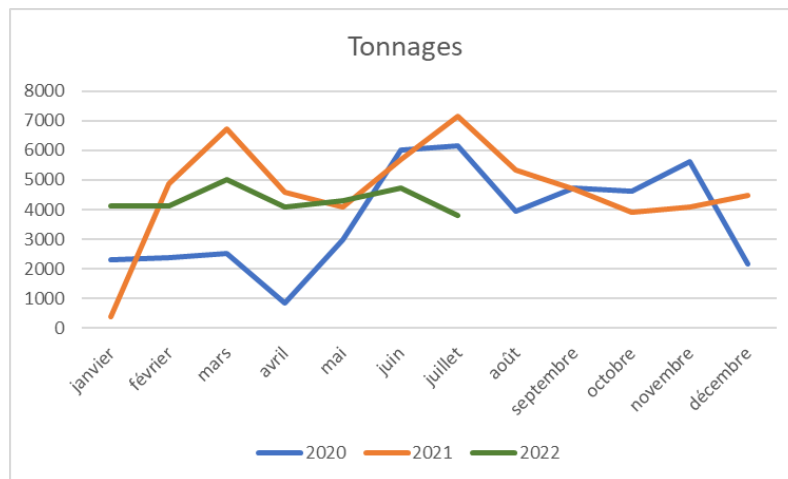
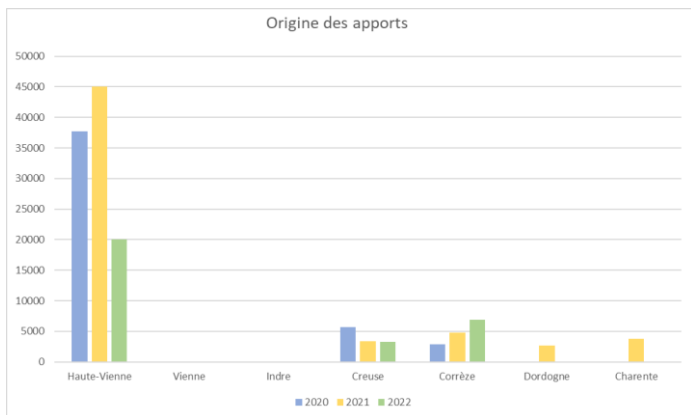
Pour l'année 2022/2023, une convention sera établie entre Suez RV Alvéol et L'ENSIL, le projet portera sur la caractérisation des lixiviats de l'ISDND.

3. Bilan activité

3 – ISDND – Tonnages

Tonnage autorisé 60 000 tonnes

- **Tonnages :**
2020 => 44 377,74 t
2021 => 59 627,71 t
A fin juillet 2022 => 30 182,94 t



- **Périmètre de chalandise :**
Départements limitrophes de la Haute-Vienne

3 – ISDND – Contrôle et admission

Juillet 2022 Application de la (Loi AGEC) Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire



- ❑ IPA en amont des apports
 - Engagement du producteur sur le déchet livré
 - Validation par l'exploitant de la conformité du déchet avec arrêté préfectoral (non dangereux et non fermentescible)

- ❑ Contrôle radioactivité par portique de radioprotection
 - 2020 => 0 déclenchements
 - 2021 => 2 déclenchements
 - 1 er semestre 2022 => 0 déclenchements

- ❑ Contrôle visuel au déchargement
 - 2020 => 2 refus complets pour défaut IPA ou IPA non-conformes
 - 2021 => 4 refus complets pour défaut IPA ou IPA non-conformes
 - 1 er semestre 2022 => 1 refus complet pour défaut IPA

3 – ISDND – Incidents d'exploitation

□ Départs de feu :

- 4 départs de feu en 2020
- 2 départs de feu en 2021
- 4 départs de feu en 2022

Aucun dégât matériel et environnemental. 1 feu s'est étendu sur 100m², tous les autres ont été circonscrits dès apparition de la fumée initiale (départ de feu).

□ Arrêts Unité de combustion

- 6 arrêts temporaire de la torchère en 2020
- 2 arrêts temporaire de la torchère en 2021
- 5 arrêts temporaire de la torchère en 2022

4. Faits marquants

4 – FAITS MARQUANTS

2020

- ❑ Délégation de Service Public
- ❑ Covid -19
- ❑ Obtention de la certification Iso14001

2021

- ❑ Saturation des tonnages

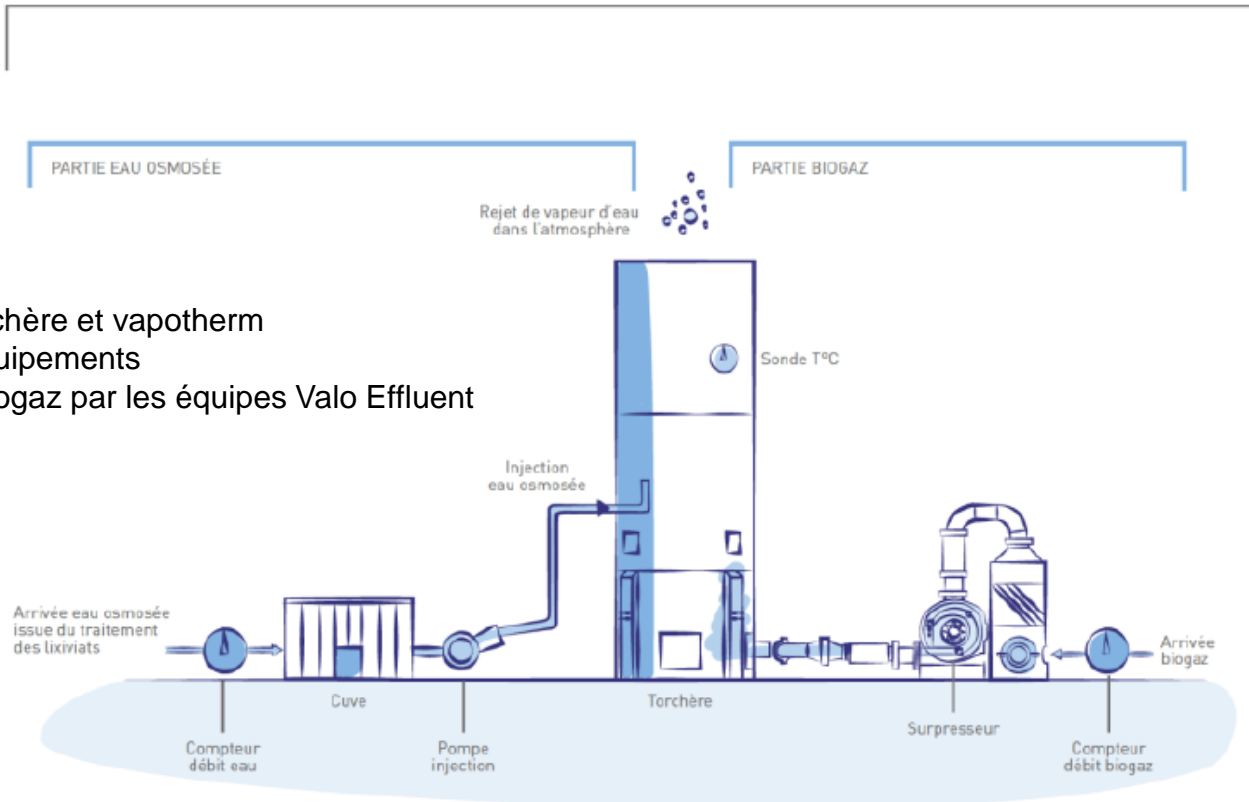
2022

- ❑ Mise en œuvre de l'excellence opérationnelle stockage
- ❑ Création d'une Commission Riverains à partir de Septembre 2022
- ❑ Renouvellement de la certification Iso 14001

5. Gestion des effluents : BIOGAZ

5- GESTION DU BIOGAZ

ZOOM SUR LA TECHNOLOGIE VAPOTHERM

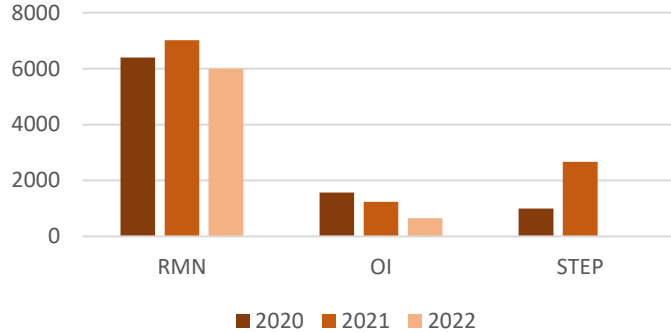


- Contrôle annuel sur les rejets torchère et vapo-therm
- Maintenance semestrielle des équipements
- Conduite mensuelle du réseau biogaz par les équipes Valo Effluent

6. Gestion des effluents : LIXIVIATS

6 – Gestion des Lixiviats

Répartition des lixiviats



Contrôle des rejets

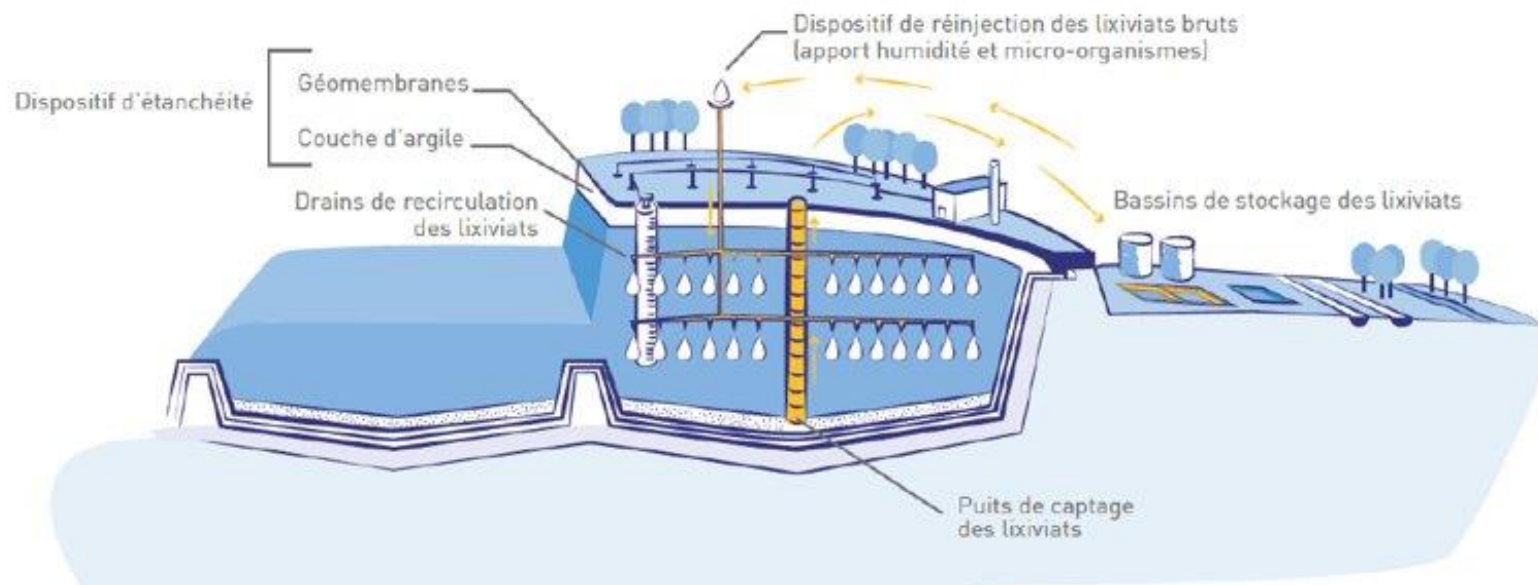
- Analyses trimestrielles des lixiviats bruts et effluents traités par Carso
- Autosurveillance sortie station par Ovive
- Auto contrôle par Suez RV Alvéol (rejets milieu naturel)
 - Caractéristiques des lixiviats stables depuis 2020



6 – Gestion des Lixiviats

EXPLOITATION BIOREACTEUR

Zoom sur l'exploitation d'une alvéole en mode Bioréacteur



6 – Gestion des Lixiviats

EXPLOITATION BIOREACTEUR

- ❑ Mise en place d'un dispositif d'étanchéité, **en fin d'exploitation d'une alvéole**, pour garantir le confinement total des déchets permettant de :
 - Capturer l'intégralité du biogaz pour sa valorisation,
 - Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et le risque de nuisances olfactives (couverture finale étanche),
 - Réduire la production de lixiviats en stoppant l'infiltration de l'eau de pluie

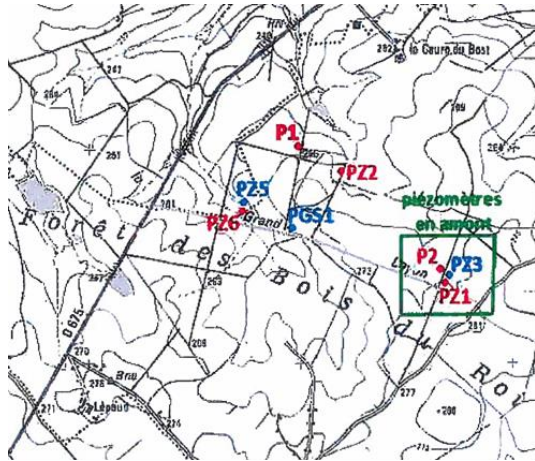
- ❑ **Réinjection contrôlée d'une partie des lixiviats** dans le massif de déchets
 - Augmenter et maîtriser l'apport de micro-organismes et d'humidité, nécessaires à la dégradation,
 - Maîtriser et accélérer les processus de dégradation et de stabilisation des déchets (10-12 ans au lieu de 20-25 ans pour une gestion classique),
 - Réduire la période de production du biogaz

Mise en service du bioréacteur en Aout 2022

7. Suivis et contrôles

7 - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

EAUX - POINTS DE CONTRÔLE



5 Piézomètres de contrôle



- ❑ 1 Bassin de collecte des eaux de ruissellement Nord
- ❑ 2 Bassin de collecte des eaux de ruissellement Sud
- ❑ 3 Bassin de collecte des eaux de ruissellement Ouest
- ❑ 4 Bassin de collecte de drainage des eaux souterraines
- ❑ 5 Bassin Lixiviat n°1, n°2, et, n°3
- ❑ 6 Bâche Eau osmosée
- ❑ 7 Bassin Eau avant rejet milieu naturel

7 - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

- ❑ **Suivi annuel de la qualité de l'air autour de l'ISDND**
- ❑ **Cartographie des émanations gazeuse à la fin du réaménagement d'un casier**
- ❑ **Etude sonométrique tous les trois ans**
- ❑ **Surveillance semestriellement des eaux souterraines**
- ❑ **Surveillance trimestrielle des eaux de ruissellement**
- ❑ **Surveillance trimestrielle des eaux de drainages**
- ❑ **Surveillance mensuelle des eaux aux points de rejets avant milieu naturel**
- ❑ **Surveillance semestrielle des eaux du ruisseau du Vignaud en Amont et Aval**
- ❑ **Contrôle annuel des rejets atmosphériques**

7 - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

BILAN ÉMISSIONS OLFACTIVES

19 plaintes recensées en 2020

27 plaintes recensées en 2021

3 plaintes recensées sur le 1^{er} semestre 2022

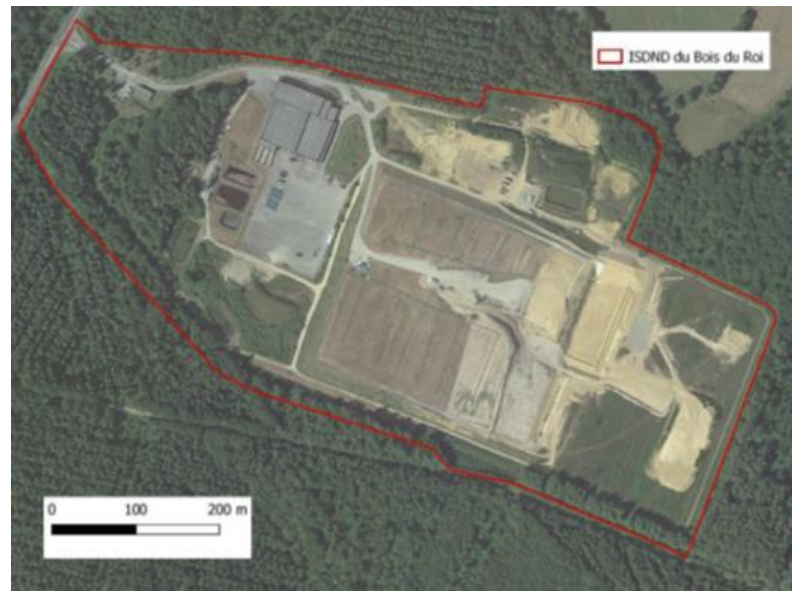
Origine des nuisances :

- ❑ Les plaintes relevées à sont liées à des **odeurs de biogaz pendant les travaux en cours ou lixiviats**
- ❑ Toutes les plaintes sont suivies par le responsable du centre, des actions sont menées en interne et si besoin par des entreprises extérieures.
- ❑ Information spécifiques auprès de chaque commune riveraine et auprès de la population riveraine de l'ISDND lors de phase travaux à risque olfactif

7 - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

BIODIVERSITE

- ❑ Mise en place d'un Indice de Qualité Ecologique (IQE)
- ❑ Création d'une barrière protection amphibiens autour de la zone de chantier
- ❑ Entretien du site à une entreprise spécialisée et sensibiliser



8. Travaux

8 – TRAVAUX

□ Création de casiers

- **Travaux de création de l'alvéole C2A3**
2019 - 2020 - Maîtrise d'œuvre par le SYDED
- **Travaux de création de l'alvéole C2A4**
2020 - Maîtrise d'œuvre par Suez RV Alveol
- **Travaux de création de l'alvéole C2S1**
2021 - Maîtrise d'œuvre par Suez RV Alveol
- **Travaux de création de l'alvéole C2S2**
2022 - Maîtrise d'œuvre par Suez RV Alveol



□ Biogaz

Forage de puits biogaz verticaux

Création d'une tranchée pour le captage périphérique - Raccordement sur le réseau principal

□ Travaux de réaménagement

C2A2 en 2020

C2A3 et C2A4 en 2021

C2S1 prévu pour 2022

8 – TRAVAUX

☐ Autres travaux

- **Déplacement du système de caméras thermiques lors de l'avancé de l'exploitation**
- **Changement de la chaîne de mesure du pont-bascule**
- **Barrière de protection du Sonneur en zone travaux**
- **Modernisation du couplage du traitement des lixiviats et de la valorisation du biogaz**
 - Mise en service du VapoTherm + BGN500
 - Adaptation de la station de traitement des lixiviats (nanofiltration / osmose inverse)
 - Installation d'une bâche de stockage d'eau osmosée de 1000 litres
- **Création de la voirie et déplacement des quais de vidage**
- **Mise en place du réseau bioréacteur**
- **Réfection de la zone de protection anti envols (poteaux + filets 5 mètres de haut)**
- **Installation des caméras loi Agec**
- **Amélioration de la vidéo protection incendie**

8- TRAVAUX

Vue aérienne du 06/12/2019



Vue aérienne du 09/08/2022



9. Travaux prévisionnels

9 – TRAVAUX PRÉVISIONNELS

Mise en place couvertures finales (membrane, terre végétale et engazonnement)

Création de l'alvéole C2S3

Création d'un quai pour exploiter C2S3

Captage du biogaz de l'alvéole C2S1 sud

Modernisation du débitmètre (Ruisseau le Vignaud)

Curage des boues et vérification de la géomembrane du bassin n°2

Entretien des espaces verts

Equipement de sonde de mesures des bassins incendie

Eco pâturages autour des locaux sociaux

10. Défrichage

10 – DÉFRICHEMENT

- ❑ Surface 7,5h pour assurer la continuité de l'exploitation après 2023
- ❑ Diagnostic écologique BIOTOP en cours => 17 passages
- ❑ Demande d'autorisation de défrichage en cours



MERCI

